Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260226-2026_02_05-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON

Délibération 2026-02-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026
Date de convocation : 19 février 2026
En exercice : 29 ; présents et représentés : 28

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, M. Gilles DRONIOU, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, Mme Solenne ROBINARD, M. Henri AVRIL, M. Louis HALAIS, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Michel VIALLARD, M. Pascal LAMBERT, M. Bruno LUCAS, M. Dominique BRAULT, Mme Rose-Marie MOUAZÉ, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, M. Jean-Pierre ALLANIC, Mme Françoise BLAISE, Mme Patricia LE PRIELLEC-BRIAND, M. Philippe GERMAIN, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Thibaud de ROHAN-CHABOT, M. Loïc PORCHER, Mme Delphine LEMOINE.

Excusés : Mme Brigitte BARBIER (pouvoir à Mme JUHEL), Mme Sophie HOUSSAY (pouvoir à M. BRAULT).

Absent : M. Bruno LUCAS

Secrétaire de séance : M. ALLANIC

Demande de subvention pour la chaufferie bois collective

VU le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins cinq abstentions (M. GERMAIN, M. GUILLARD, Mme LEMOINE, Mme LE PRIELLEC-BRIAND, M. PORCHER).

- **ADOPTE** l'opération de création d'une chaufferie collective bois.
- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté comme suit :

DÉPENSES HT

TRAVAUX	
Lot 1 Démolition Gros oeuvre et Voiries Réseaux	157 593,16 €
Lot 2 Charpente Bois et Couverture	34 669,39 €
Lot 4 Serrurerie	42 007,43 €
Lot 5 Aménagements intérieurs	32 016,11 €
Lot 6 CVC / Plomberie	248 216,94 €
Lot 7 Electricité CFO / CFA / SSI	10 976,36 €
SOUS-TOTAL travaux	**525 479,39 €**
ETUDES éligibles	
Maîtrise d'œuvre	40 060,00 €
Bureau de contrôle	4 160,00 €
SPS	1 554,00 €
Implantation géomètre	1 300,00 €
Repérage amiante enrobé et HAP	1 602,00 €
Etude géotechnique	5 450,00 €
SOUS-TOTAL études	**54 126,00 €**

DEPENSES DIVERSES non éligibles	
Acquisition du terrain	33 200,00 €
Couverture (reste du bâtiment)	29 118,67 €
Huissier	660,00 €
SOUS-TOTAL Dépenses diverses	**62 978,67 €**

TOTAL : 642 584,06 €

RECETTES

Fonds Chaleur - PBEB/AILE	172 950,00 €	30%
ETAT - DSIL	173 881,62 €	30%
Autofinancement dépenses éligibles	232 773,77 €	40%
Autofinancement dépenses non éligibles	62 978,67 €	100%

TOTAL : 642 584,06 €

Date d'affichage de la délibération : 10 mars 2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260226-2026_02_05-DE

- **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien [illegible].

- **SOLLICITE** le cofinancement de la Région Bretagne, du Département d'Ille-et-Vilaine et de tout autre organisme susceptible d'apporter son concours financier à la réalisation de cette opération.

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer toute demande de subvention et toutes les pièces afférentes à ce dossier et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 10 mars 2026.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

MAIRIE DE VAL-COUESNON (Ille-et-Vilaine)

Date d'affichage de la délibération : 10 mars 2026